

ID: 031-213105927-20230123-202319-DE



-Commune de Larra-**EXTRAIT DU REGISTRE** DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Larra s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Larra, sur convocation régulière en date du 18 janvier 2023, sous la présidence de Jean-Louis MOIGN, Maire.

Présents (14): AUMARECHAL Vincent, BODOT Bernard, BOÏAGO Marie-Claire, BONNIEL Aude, CADAMURO Joëlle, DE SEQUEIRA Julie, FOUCAULT Damien, FRANÇOIS Claude, HOLLEMAN Arnold, LAFITTE Fabien, MASON Catherine, MESSINA Nathalie, MODESTO Jérôme, MOIGN Jean-Louis

Le quorum (10) est atteint.

Absents ayant donné procuration (3): AMOUROUX Céline a donné procuration à AUMARECHAL Vincent, DESGARCEAUX Nathalie a donné procuration à BOÏAGO Marie-Claire, JUNCA-GOARDERES Alexandre a donné procuration à CADAMURO Joëlle Absents excusés (2): DESNOS Claudine, GOUMBALLA Saloua

Secrétaire de séance : CADAMURO Joëlle

2023-1-9

REMBOURSEMENT DE L'ABONNEMENT A LA PLATEFORME DE **VISIOCONFERENCE « ZOOM »**

Monsieur le Maire expose

Afin de pouvoir permettre à la population de suivre les séances du conseil municipal pendant la période de crise sanitaire, il a été décidé de recourir à la plateforme Zoom pour diffuser les séances en ligne.

En l'absence de carte bancaire pour la commune, M. MODESTO, adjoint au maire, a souscrit à un abonnement Zoom pour le compte de la commune. L'abonnement a été renouvelé plusieurs fois et les frais ont été avancés à chaque fois par M. MODESTO.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant les frais avancés par M. Jérôme MODESTO, adjoint au maire, concernant l'abonnement à la plateforme de visioconférence ZOOM;

Considérant les factures suivantes acquittée par M. Jérôme MODESTO;

Publié le

-			-
186	er qu		

Facture n°	Montant (en €)	Ac ID: 031-213105927-20230123-202319-DE
INV184230251	16,79 €	17/01/2023
INV179969775	16,79 €	19/12/2022
INV175624762	16,79 €	17/11/2022
INV171171310	16,79 €	17/10/2022
INV166644784	16,79 €	19/09/2022
INV162093216	16,79 €	17/08/2022
INV157528519	16,79 €	18/07/2022
INV152958265	16,79 €	17/06/2022
INV148150096	16,79 €	17/05/2022
INV143249600	16,79 €	18/04/2022
INV138055536	16,79 €	17/03/2022
INV133162112	16,79 €	17/02/2022
INV127889233	16,79 €	17/01/2022
INV122965994	16,79 €	17/12/2021
INV117954338	16,79 €	17/11/2021
INV112790481	16,79 €	18/10/2021
INV107543385	16,79 €	17/09/2021
INV102300778	16,79 €	17/08/2021
INV97128227	16,79 €	19/07/2021
INV91625745	16,79 €	17/06/2021
INV86075070	16,79 €	17/05/2021
INV80349695	16,79 €	19/04/2021
INV74436109	16,79 €	17/03/2021
TOTAL	386,17 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

Article 1er: DECIDE de rembourser les frais avancés par M. MODESTO

Article 2 : ACCEPTE de lui verser la somme de 386,17€ TTC

Article 3: PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

Pour: 16 Contre: --Abstention: --

Ne participe au vote : 1 (MODESTO Jérôme)

Délibération adoptée

Pour extrait conforme, Le secrétaire de séance Joëlle CADAMURO

100

Le Maire, Jean-Louis MOIGN